



DES MOYENS POUR EXIGER PLUS!

C'est parti! Le 16 avril, à Québec, les syndicats CSN représentant 3400 paramédics dans tout le Québec ont pris la décision d'aller chercher des mandats de grève afin d'augmenter la pression.

Plus de deux ans après l'échéance des conventions collectives, la négociation de nos matières communes n'a toujours pas pris son véritable envol. Ce que le gouvernement nous met sur la table actuellement est complètement inacceptable. Loin de répondre à nos priorités, il nous demande d'accepter de nombreux reculs sur nos conditions de travail. En ce qui a trait à la rémunération, sa position actuelle viendrait carrément nous appauvrir. En effet, le gouvernement remet en cause la valeur de notre travail. Selon l'évaluation qu'il fait de nos emplois, les paramédics seraient en fait trop payés!

Les assemblées générales se tiendront jusqu'au 17 mai. À l'issue de cette tournée, si la grève est adoptée, les comités de négociation et de mobilisation détermineront le moment opportun pour la déclencher, en fonction de ce qui se passe à la table de négo.

Services essentiels

Avant l'exercice de la grève, nous devons nous présenter au Tribunal administratif du travail afin de déterminer la liste des services essentiels. Fort de l'expérience acquise lors des grèves précédentes, notre comité de mobilisation est à compléter cette liste, qui comprendra une grève de temps et une grève de tâches. Notre objectif est d'élargir encore la palette des moyens de pression que nous pouvons exercer légalement pour augmenter notre rapport de force.

Dans le passé, nous avons réalisé plusieurs avancées à cet égard. Pensons notamment à l'obligation des cadres de participer au maintien des services essentiels, une grande victoire de la CSN que nous espérons étendre encore davantage cette fois-ci.

L'heure est à la mobilisation!

Connaissez-vous notre comité national de mobilisation? Il est constitué de trois paramédics engagés qui se consacrent à la construction de notre rapport de force. En lien constant avec le comité de négociation, le représentant du secteur, Jean Gagnon, la vice-présidente de la Fédération de la santé et des services sociaux-CSN, Lucie Longchamp, ainsi que les conseillères et conseillers syndicaux de la CSN, le comité national de mob constitue un véritable point d'ancrage afin de favoriser la mobilisation la plus large possible et, surtout, bien en phase avec l'évolution de la situation à la table de négociation.



De gauche à droite : Mathieu Lacombe, paramédic en Montérégie, Aimée Geromin, paramédic chez Urgences-santé et Sébastien Lavoie, paramédic à Montmagny.